



AUVERGNE
AUVERCO

NEWSLETTER HEBDO

Veillez à la croissance de votre activité

#54



COVID : FONDS DE SOLIDARITÉ JANVIER-FÉVRIER

La demande d'aide pour bénéficier du fonds de solidarité au titre des mois de janvier et février 2022 doit être réalisée au plus tard le 30 avril 2022. Le montant de l'aide et les informations pratiques sont également présentés.



COVID : COÛTS FIXES NOVEMBRE 2021

Cette aide vise à compenser, au titre du mois de novembre 2021, les charges fixes non couvertes des entreprises dont l'activité est particulièrement affectée par les mesures de restrictions permettant de lutter contre l'épidémie de covid-19. Les demandes d'aide sont à déposer avant le 30 avril 2022.

COVID : AIDES LOYERS FÉVRIER-MAI 2021

La date limite de dépôt de la demande de l'aide « loyer » pour les magasins ayant fermé entre février 2021 et mai 2021 est prolongé jusqu'au 31 mars.



RSE : LE SERVICE IMPACT.GOUV.FR S'ENRICHIT

La plateforme impact.gouv.fr permet aux entreprises de publier et mesurer les données environnementales, sociales et de bonne gouvernance. Elle s'enrichit de nouveaux services et un rapport de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) personnalisé peut désormais être exporté à partir des données renseignées.





AVEZ-VOUS VU CETTE INFO?

CONTRAT D'APPRENTISSAGE : FIABILISATION DES DONNÉES DSN

Lorsque vous employez un apprenti, vous pouvez bénéficier de la réduction générale de cotisations. L'Urssaf rapporte que plusieurs anomalies sont régulièrement constatées lors de la déclaration des contrats d'apprentissage. L'organisme appelle à apporter une grande vigilance à la déclaration en DSN des données relatives aux apprentis pour assurer leurs droits sociaux et les vôtres.

Comment jeunes et dirigeants se projettent-ils dans l'avenir et quel est leur rapport au travail ? Bpifrance LeLab a enquêté auprès de 1096 dirigeants de PME-ETI et 502 jeunes. Résumé en 4 points :

- Les dirigeants de PME-ETI sont plus confiants en l'avenir que les jeunes. Conscients des enjeux environnementaux et sociétaux, ils ont foi en la technologie pour y répondre et sont prêts à agir.
- Dirigeants (76 %) et jeunes (68 %) s'accordent dans la volonté d'accentuer les actions menées en faveur de l'environnement, aux niveaux individuels et collectifs, quitte à revoir leurs habitudes ou leur confort de vie.
- Dirigeants (50 %) et jeunes (35 %) estiment que les entreprises ont un rôle majeur à jouer pour construire une société meilleure.
- Une incompréhension demeure : les dirigeants ont une image faussée des jeunes, tandis que les 18-25 ans ne comprennent pas ce que les chefs d'entreprise attendent d'eux : 39 % des dirigeants prêtent aux 18-25 ans l'intention de courir de poste en poste. En réalité 13 % des interrogés de cette génération abondent dans ce sens.



À BIENTÔT POUR UNE PROCHAINE NEWSLETTER !